Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230626-CC2023-141-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2023
Notification : 30/06/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2023

RESSOURCES
VIE INSTITUTIONNELLE

Modification des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du syndicat du bassin versant des 4 rivières (SBV4R) à la demande de la commune d'Ecluzelles

Rapporteur : Jérôme DEPONDT
N°CC2023-141

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**77**
Nombre de pouvoirs	**7**
Votants	**84**
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis RAFFIN	

L'an 2023, le 26 juin, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 20 juin, s'est réuni à Châteauneuf-en-Thymerais sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jean-Marie ORTET (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY-SUR-EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Annie STEPHO (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Patrick JOUATEL (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; Mme Danielle GIRARD (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230626-CC2023-141-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2023
Notification : 30/06/2023

M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; Mme Dominique BAPTISTE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Brigitte BINOIST (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Céline BUESSINGER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAU-DUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Denis COCHELIN (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Sylvie DAGUET (SERAZEREUX) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ;

Pouvoirs :

M. Arnaud DAUTREY (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) donne pouvoir à Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) donne pouvoir à Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) .

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230626-CC2023-141-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2023
Notification : 30/06/2023

Il a été exposé que,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux est compétente, sur l'ensemble de son périmètre, depuis le 1er janvier 2018 en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Cette compétence a été transférée au syndicat du bassin versant des 4 Rivières au sein duquel la Communauté d'agglomération siège en lieu et place des communes membres suivantes : Abondant, Anet, Aunay-sous-Crécy, Berchères-sur-Vesgre, Boncourt, Charpont, Cherisy, Crécy-Couvé, Dreux, Ecluzelles, Ezy-sur-Eure, Fontaine-les-Ribouts, Garnay, Ivry-la-Bataille, La Chaussée d'Ivry, Luray, Maillebois, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Oulins, Rouvres, Saint-Ange-et-Torçay, Sainte-Gemme-Moronval, Saint-Georges-Motel, Saint-Ouen-Marchefroy, Saulnières, Saussay, Sorel-Moussel, Tréon, Vernouillet et Villemeux-sur-Eure. A ce titre, le conseil communautaire a désigné, par délibération n°2020-086 du 23 juillet 2020, 31 représentants titulaires et autant de suppléants pour siéger au sein du comité syndical

La commune d'Ecluzelles a sollicité la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux afin de pourvoir au remplacement des deux conseillers municipaux désignés pour représenter l'agglomération au sein du comité syndical. Ces postes sont aujourd'hui vacants et il convient donc de procéder à une nouvelle désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein de ce syndicat pour le périmètre de la commune d'Ecluzelles.

Références règlementaires :
Vu *le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5216-5 et L.5711-1 et suivants ;*
Vu *la délibération du conseil communautaire n°2020-086 du 23 juillet 2020 portant désignation des représentants de l'Agglo du Pays de Dreux au sein du Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R).*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : DESIGNE en qualité de membre délégué titulaire au sein du syndicat du bassin versant des 4 rivières sur le périmètre de la commune d'Ecluzelles Monsieur Yves Thépault en remplacement de Monsieur Henri Habert ;
ARTICLE 2 : DESIGNE en qualité de membre délégué suppléant au sein du syndicat du bassin versant des 4 rivières sur le périmètre de la commune d'Ecluzelles Monsieur Henri Habert en remplacement de Monsieur Diego RODRIGUEZ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 30/06/2023** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Jean-Louis RAFFIN** **Secrétaire de séance**